

COMMUNE DE DOUDEAUVILLE

Séance du Conseil Municipal du 13 mars 2026 à 20H

PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal a été convoqué par courriel en date du 09 mars 2026,

L'ordre du jour joint à la convocation est le suivant :

- 1) Compte Financier Unique 2025 et affectation de résultats 2025 commune ;
- 4) Compte Financier Unique 2025 et affectation de résultats 2025 SPANC ;

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures, procède à l'appel des membres présents et donne lecture de l'ordre du jour. Tous les membres sont présents à l'exception de : M. Éric DELPLANQUE et M. Olivier CIVIERE, excusés.

Est élu secrétaire de séance Mme Anne-Sophie ROHART.

1) COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DE RÉSULTATS COMMUNE 2025

Compte Financier Unique 2025 :

Sous la présidence de M. René JOLY, les membres du Conseil arrêtent les résultats définitifs 2025 tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Dépenses	371 239,66 €	136 708,07 €	507 947,73 €
Recettes	662 159,84 €	246 074,09 €	908 233,93 €

Soit :

- Excédent de fonctionnement : 290 920,18 €
- Excédent d'investissement : 109 366,02 €
- Restes à réaliser 2025 : Dépenses investissement : 275 705,90 €

c- Affectation de résultats 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le C.F.U. fait apparaître un excédent de 290 920,18 €, décide d'affecter au budget primitif 2025 les résultats d'exploitation comme suit :

- . 124 580,30 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté),
- . 166 339,88 € au compte 1068 (recette d'investissement).
- . 109 366,02 € au compte 001 (excédent d'investissement reporté).

4) COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DE RÉSULTATS 2024 SPANC

Sous la présidence de M. René JOLY, les membres du Conseil arrêtent les résultats définitifs 2025 tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Totaux
Dépenses	3,12 €	3,12 €
Recettes	7 299,45 €	7 299,45 €

Soit un excédent de fonctionnement : 7 296,33 €

Affectation de résultats 2025 :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le C.F.U. fait apparaître un solde de 7 296,33 €, décide d'affecter au budget primitif 2026 les résultats d'exploitation comme suit :
7 296,33 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté),

Monsieur le Maire clôt la séance à 20H00, le compte rendu a été publié.

Rappel des délibérations examinées :**N° Objet de la délibération**

- 1) Compte Financier Unique et affectation de résultats 2025 commune
- 2) Compte financier Unique et affectation de résultats 2025 SPANC